



(SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS de STATIONS d'ÉPURATION)

Nom de la station : **SAINT MAURICE D'IBIE LES SALELLES**

Du : 06/07/2026

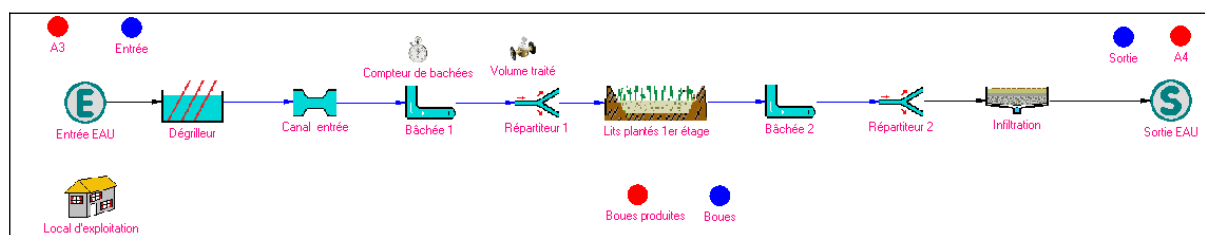


HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26 026 VALENCE CEDEX 9

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-D'IBIE
Code national (SANDRE) : 060907273002
Date de mise en service de la station : 01/09/12
Capacité constructeur : 150 EH (9 Kg DBO₅)
Débit nominal (de temps sec) : 22,5 m³/j
Date de l'arrêté préfectoral ou du récépissé : 21/07/2015
Nom de l'agglomération d'assainissement :
Taille de l'agglomération : EH
Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT MAURICE D'IBIE
Exploitant : MAIRIE DE SAINT MAURICE D'IBIE
Maître d'œuvre : POYRY
Constructeur : INCONNU
Type d'épuration : Filtres plantés de roseaux
Filières eau :
Filières boues :
Type de réseau : Unitaire
Industries raccordées :
Population estimée raccordée : hab.
Nom du milieu récepteur :

2 Synoptique des ouvrages



3 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Alain AGU (employé communal) + élue
Nom du ou des technicien(s) opérateur : Lou-Anne GIOL
Heure de la visite : 12h45

Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé

4 Compteurs

4.1 Tableau des compteurs événements :

Compteur	Index	Nombre d'évén. moyen journalier	Commentaires
Bâchées (en 1 an)	1247	3,4	Le compteur est remis à 0 chaque semaine

Le nombre de bâchées en 1 an a été déterminé grâce aux relevés hebdomadaires de l'employé communal.

4.2 Tableau des compteurs volumétriques :

Compteur	Index (m ³)	Volume moyen journalier (m ³ /j)	Commentaires
Volume traité	1247	3,4	Soit 15 % du débit nominal

NB : Les volumes sont estimés à partir de la relève des compteurs

5 Résultats analytiques

Les analyses sont réalisées par le laboratoire *TERANA* basé à Valence (26). Ce laboratoire est accrédité COFRAC. Les bulletins d'analyses sont disponibles et consultables sur demande.

Paramètres	Unité	Concentration en sortie	Norme
pH	unité pH	6,5	
MES	mg/L	19	
DCO	mg(O ₂)/L	96	200
DBO ₅	mg(O ₂)/L	19	35
*NH ₄ ⁺	mg(N)/L	19,4	
*NO ₃ ⁻	mg(N)/L	22,6	
*NO ₂ ⁻	mg(N)/L	<0,3	

* Mesures réalisées à l'aide de bandelettes in-situ

Les analyses effectuées sur un prélèvement ponctuel du rejet montrent un respect des exigences épuratoires fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

Les tests terrain effectués sur le même prélèvement ponctuel du rejet montrent un abattement moyen de la pollution azotée (présence d'ammonium) et une aération insuffisante du massif filtrant (faible concentration en nitrates).

6 Équipements

6.1 Dégrilleur :

	Dégrilleur
Fonctionnement	Satisfaisant
Exploitation	Satisfaisant
État de l'ouvrage	Satisfaisant
Photo	

6.2 Système de bâchées :

	Bâchée 1	Bâchée 2
Fonctionnement chasse	Satisfaisant	Satisfaisant
État de l'ouvrage	Satisfaisant	
Commentaires		By-passée
Photo		

6.3 Filtres plantés de roseaux (Mono-étage) :

	Lits plantés
Colmatage	Non
Boues (couche)	Oui
Herbes	Non
Répartition	Satisfaisant
Nombre de casiers en fonction	2
Etat des roseaux	Satisfaisant
Etat de la géo membrane	Satisfaisant
Photo	

6.4 Ouvrage d'infiltration :

	Infiltration
Colmatage	Non
Herbes	Oui
Répartition	Satisfaisant
Commentaires	Écoulement gravitaire en continu (bâchée by-passée)

7 Conclusions

La station de Saint Maurice d'Ibie les Salelles est bien entretenue.

Le compteur de bâchées est fonctionnel, mais il est remis à 0 à chaque passage. Il faudrait que ce ne soit pas le cas pour permettre d'estimer annuellement les volumes transitant sur la station à chaque passage du SATESE.

La bâchée située en amont des filtres à sable a été déconnectée depuis plusieurs années. Ce choix, en collaboration avec le SATESE, fait suite à un défaut de conception : lorsqu'elle est en eau, le niveau est trop élevé, ce qui met en charge les lits plantés de roseaux et entraîne une mauvaise oxygénation de ceux-ci.

Le by-pass de la bâchée a donc été mis en place afin de préserver le bon fonctionnement des filtres plantés de roseaux, au détriment du risque de colmatage des drains des filtres à sable en aval.

Il est recommandé de maintenir ce mode de fonctionnement, tout en restant vigilant à l'apparition de signes de colmatage, tels que :

- une accumulation d'eau dans les regards de répartition,
- ou un flaquage en surface.

Le technicien

Lou-Anne GIOL